

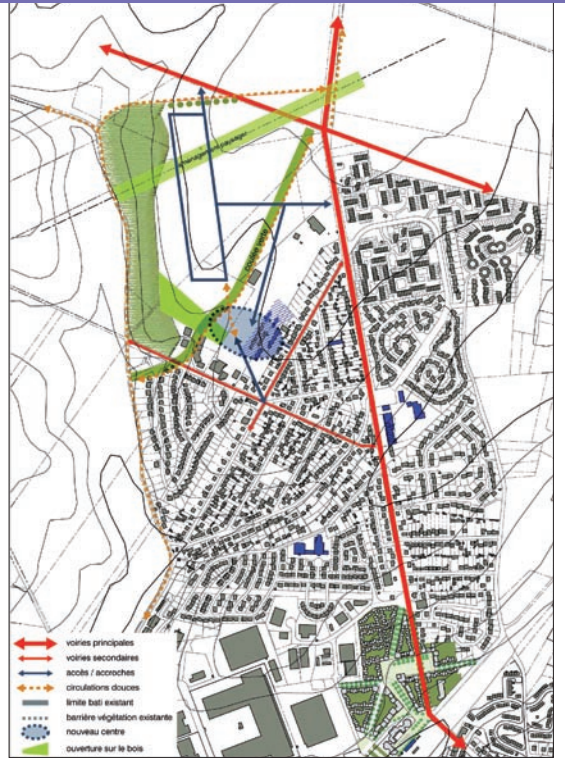


# Eco-quartier de Louvres et Puiseux-en-France

Plaine de France (Val-d'Oise)

## L'éco-quartier dans son territoire

Les communes de Louvres et Puiseux (12 200 habitants) font partie de la communauté de Roissy-Porte de France (45 000 habitants). Desservies par le RER D et à proximité des grands axes routiers (A1, Francilienne, RD 317), elles sont situées hors du Plan d'exposition au bruit (PEB) de l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle. Cette localisation privilégiée rend possible un développement résidentiel contribuant à l'enjeu de construction de logements pour le pôle d'emploi de Roissy. Ce projet est inscrit dans les documents de planification régionale et locale, SDRIF de 1994 et SCOT.



## Description du projet et programme

Le projet a pour ambition de construire un éco-quartier de 3 500 logements avec pour objectifs :

- la structuration d'un nouveau pôle urbain articulé à son environnement régional,
- la réalisation d'équipements performants et optimisés participant à la réalisation d'une nouvelle centralité.

L'aménagement de l'éco-quartier est fondé sur l'ouverture à l'urbanisation de nouveaux espaces et sur le renouvellement du quartier de la gare afin de constituer un pôle de centralité résidentielle mixant services, équipements, commerces et habitat. Il s'agit de valoriser le foncier par la compacité urbaine, la diversité de l'offre et l'attractivité résidentielle.

Ces objectifs impliquent une adaptation significative des infrastructures comme la création de nouvelles liaisons, de nouveaux franchissements et, plus globalement la réalisation d'un maillage hiérarchisé, ouvert à l'ensemble des demandes de déplacement de l'agglomération : liaisons piétonnes, cyclables, transport en commun, etc.

## Partenariat

Cette démarche est conduite par l'EPA Plaine de France, construite et partagée avec les acteurs du territoire et les partenaires du projet.



## Les enjeux pour un aménagement durable

Une démarche spécifique d'aménagement est mise en œuvre afin d'assurer la prise en compte systématique des enjeux de développement durable, notamment suivant ces axes principaux :

### Promouvoir une nouvelle mobilité

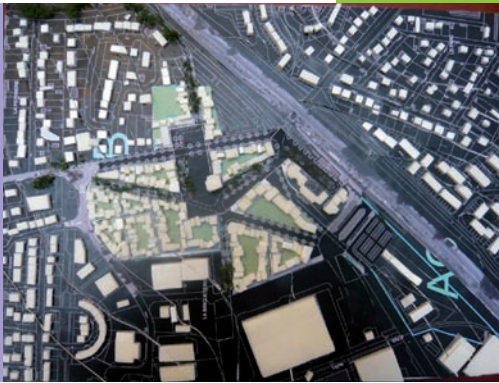
- faciliter la multimodalité pour réduire les émissions des gaz à effet de serre,

### Agir pour l'environnement

- limiter la consommation foncière et préserver la biodiversité,
- gérer un contexte spécifique par la diminution des pollutions et des nuisances,
- maîtriser les rejets pour une gestion durable de l'eau.

### Construire un quartier évolutif répondant aux attentes de la société

- permettre l'évolution des aménagements,
- encourager la diversité de l'offre en logements et son évolutivité.



[www.idf.pref.gouv.fr](http://www.idf.pref.gouv.fr)

[www.ile-de-france.equipement.gouv.fr](http://www.ile-de-france.equipement.gouv.fr)